

État de santé de la batterie



Date du diagnostic : 24/04/2025 à 12:43 Europe/Paris

Édition à jour disponible sur
<https://certificate.get-moba.com/certificates/ccb02db2b39.pdf>



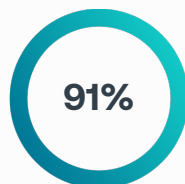
Citroën ë-C4 50 kWh

VIN : VR7BCZKXCNE032438

Date de mise en circulation : 22/06/2022

Kilométrage : 30 536 km

État de la batterie



État de Santé (SOH) ⁽¹⁾

Capacité utile restante / Capacité utile neuve ⁽²⁾

40,95 kWh / 45 kWh

⁽¹⁾ SOH issu des données fournies par le système de gestion de la batterie du constructeur (BMS). Ce SOH n'est pas testé indépendamment du constructeur.

⁽²⁾ La capacité utile est la capacité réellement disponible de la batterie. Elle peut différer de la capacité communiquée par le constructeur.

Garantie constructeur

Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de garantie de votre batterie : durée, kilométrage, nombre de cycles. À titre indicatif, la garantie moyenne constatée en Europe pour ce véhicule est la suivante : SOH supérieur à 70%, pendant 8 ans ou 160 000 km.

Autonomies ⁽³⁾

📍 Usage urbain

☀ Été (25°C)

343 - 379 km

🌨 Hiver (0°C)

257 - 284 km

📍 Usage autoroute

240 - 266 km

207 - 229 km

📍 Usage mixte

302 - 334 km

241 - 267 km

⁽³⁾ Calculé dans des conditions de références. L'autonomie réelle d'un véhicule électrique dépend de votre consommation.